

CR du CA de l'ACLF du 27 Novembre 2015

Lieu : Hôpital St Antoine à PARIS - Salle de réunion d'hématologie clinique du 4ème étage – bâtiment Robert André

Heure : 10-14h

Présents : Marc Antoine Belaud-Rotureau, Cyril Sarrauste, Alexander Valent, Anne Moncla, Chrystèle Bilhou-Nabera, Nathalie Auger, Charles Coutton, Pascale Kleinfinger, Isabelle Luquet, Martine Doco.

Excusés : François Vialard, Dominique Penther, Florence Nguyen-Khac

Invité : Etienne Rouleau (GFCO)

1) GFCO (Etienne Rouleau)

Dr. E. Rouleau est praticien à l'Institut Curie, dans le Département de Génétique Somatique et Constitutionnelle et représente le GFCO en tant que président.

Le GFCO est une association à part entière qui a été réactivée au niveau de la préfecture. Elle est, de ce fait, indépendante de l'ACLF. Renouvellement du bureau récemment. Président : Etienne Rouleau ; Secrétaire : Ludovic Lacroix. L'association change de nom et devient le Groupe Francophone de Cytogénomique Oncologique.

L'association s'adresse à toutes personnes travaillant en génétique somatique et oncologique et sur les plateformes de génétique moléculaire somatique.

Actuellement 65adhérents (biochimistes, généticiens, pharmaciens, anatomopathologistes)

Trésorerie : 10 000 Euros

Les actions menées et à prévoir pour le GFCO: organisation des EEQ (GENE-TISS) ; organisation de symposium (EORTC) ; organisation de formation (NGS ; BRAF).

Objectifs de l'association:

- augmenter la visibilité de l'association sur les plateformes de génétique somatique et auprès des décideurs.
- Conserver les liens avec les autres associations nationales (ACLF ; FFGH ; GBMHM).

Une question est soulevée : Comment se situe le GFCO par rapport à l'ACLF ou le GFCH ?

- Positionnement du GFCO en tumeur solide surtout (pour se différencier avec l'hématologie).
- Difficultés de définir les frontières des associations en raison de l'évolution et la convergence des techniques.
- Le GFCH n'a pas de statut d'association mais de société savante. Il est considéré comme groupe de travail de l'ACLF : les statuts ne sont donc pas incompatibles pour cohabiter au sein de l'ACLF.

Le GFCO sollicite le soutien de l'ACLF pour améliorer leur visibilité et notamment sur le site de FFGH. Etant donné le statut d'association du GFCO l'ACLF n'a pas à se prononcer sur ce sujet.

Le GFCO envisage de créer un site internet après avoir validé la compatibilité avec celui de l'ACLF avec l'aide de Cyril Sarrauste qui donnera aussi son avis sur la proposition de la société de création du site.

Proposition de Marc-Antoine d'un espace commun entre les sites: ce qui a trait aux techniques chromosomiques communes en oncologie. A redéfinir clairement. Techniquement c'est réalisable mais long (au moins 6 mois).

La question d'une organisation de congrès ou EEQ commun a été évoquée ?

Nécessité de définir prochainement le règlement intérieur de l'ACLF pour préciser comment vont cohabiter les deux associations.

Formation d'un groupe de travail GFCO au sein de l'ACLF : A. Valent sera en charge et les membres communs aux deux associations pourront y participer (Marc-ANToine et Nathalie).

2) Validation PV AG 16 Septembre 2015

Validation à l'unanimité sous réserve de corrections de forme.

3) Validation des nouveaux membres

Aucune candidature n'est à valider.

4) Congrès de Montpellier (Cyril Sarrauste de Menthère)

Il faut définir AU PLUS VITE une date d'ouverture et clôture de la soumission des résumés.

Pour les micros en salle (tenus par des étudiants / personnel CHU) a été retenu le nombre de 3 pour l'auditorium, et de 2 pour la salle Pasteur.

On ne fera pas de pub à Médecine/Science (2000€ pour 11 mois en 4eme de couverture) car cela ne concerne pas le même public (trop généraliste).

Cyril doit renvoyer (à minima à Marc-Antoine) le budget prévisionnel fait par MCO en indiquant les postes facturés par MCO

Tout le CA et les orateurs invités doivent idéalement se retrouver dans le même hôtel.

Le repas pour le bureau du CA se fera le 19/09 au petit Jardin (après visite du musée d'anatomie)

On ne demande pas à l'office du tourisme le « pass 24h » à 2.60€ TTC de la TAM (transport en commun de Montpellier) pour les congressistes.

On ne mettra pas la centrale de réservation d'hôtel sur le site de l'ACLF. Seuls apparaitront les hôtels dont les prix auront pu être négociés par MCO. On attend la liste des hôtels disponibles pour début Janvier lorsque la taxe de séjour aura été notifiée.

Le Social Event du 19 Septembre 2016 (veille du début du colloque ACLF): Visite du musée d'anatomie, puis dégustation de vin. Cette soirée doit être validée et confirmée au plus tôt par Franck Pellestor. Il reste à préciser qui est concerné par cette soirée (ALCF et ATC ?) et le prix. Il est précisé que l'office du tourisme

fait généralement payer cette prestation avec une visite (guide pour 2 heures) par groupe de 20 personnes.

Le programme du colloque a été redéfini : voir le synoptique complété et mis à jour des dernières infos par Cyril. Il est IMPERATIF de COMPLETER ce fichier et le renvoyer à Cyril et Franck avec le mail des invités, la date de leur demande de participation, la date de leur confirmation de participation. Il faut une confirmation ferme et définitive de tous ces orateurs d'ici 15 jours. Une fois qu'ils ont accepté de façon officielle, il faut leur envoyer une lettre officielle leur demandant d'intervenir avec la date et l'horaire.

Il a été décidé d'annuler la conférence inaugurale.

Le 20 Septembre, l'ouverture des portes est prévue à 8h00. L'accueil des participants se fera de 8h00 à 8h30. Le discours d'ouverture (Franck, Martine et autres à préciser) de 8h30 à 9h00.

Le temps des communications orales sera calqué sur les précédents colloques soit c'est 5 présentations par session de 8 minutes + 5 minutes de questions.

Actuellement, dans les sessions parallèles plénière 2a et 2b il y a 3 orateurs de prévus. Or pour l'instant seuls 2 orateurs ont été précisés : faut-il rallonger leur temps de parole ? Nécessité de trouver d'autres intervenants ?

La durée de l'AG de l'ACLF prévue le 20/09 de 17h00-19h00 pourrait être réduite afin de mieux aménager le temps du colloque.

Sponsoring :

- Au niveau territorial des demandes à Région, ville, Métropole, Conseil Général et CCI ont été faites. Réponses négatives de la CCI, les autres en attentes.
- Au niveau académique, des demandes ont été faites au niveau du Labex, du Pole Rabelais, de Genopolys, et ont été refusées. Par contre l'Ecole Doctorale CBS a subventionné à hauteur de 2000€. Reste à Faire CHU (par Franck), CNRS, INSERM, et Université (par Cyril).
- Partenaires privés (gérés par MCO) : Perkin-Elmer 4000€, Abbott 3100€ et finalisation du partenariat de Agilent à hauteur de 10000€. Aucun autre partenaire pour l'instant ce qui semble étonner le CA (Illumina?)

Integragen? etc...)). Cyril doit contacter MCO pour avoir plus d'informations sur les partenaires réellement contactés et leurs réponses. Ozyme et New England Biolabs ont répondu par la négative.

Il faut préparer des flyers de pub pour les congrès à venir dont la FFGH ... Cyril
Contact MCO

La SFG (Société Française de Génétique) est d'accord pour financer les prix des posters. Le montant et le nombre de prix restent à définir.

5) Validation des comptes

Il est observé un trop-payé dans Medifirst.

Subvention renouvelée pour l'ATLAS pour 2015.

6) Bilan des résumés des Assises 2016 (Lyon)

Choix des résumés retenus pour les Assises se déroulera le 3 Décembre 2015.

7) Projet Bionucal (P. Kleinfinger)

Le projet est piloté par les Drs. Nicolas Fries (CHU Montpellier) et Doumergues (CHU Pitié, Paris). Le logiciel est censé récupérer les marqueurs du 1 trimestre et du 2^{ème} trimestre, la clarté nucale (CN) et les dates de naissance dans le but d'en faire un fichier national. La limite est que ce fichier ne s'intéresse qu'à la T21.

P. Kleinfinger propose d'étudier le risque d'aneuploïdies (autres que T21 ; triploïdies, anomalies gonosomes) des nuques entre le 95ème percentile et 3,5 mm : ceci pourrait concerner environ 500 patientes. Ainsi, il faudrait pouvoir récupérer les CN, marqueurs, histoires obstétricales de ces grossesses etc...

Un ARC pourrait récupérer et analyser les données. Le financement de ce projet pourrait faire l'objet d'un appel d'offre par financement par l'ABM (date limite de dépôt 10 Décembre) ;

Chaque laboratoire de cytogénétique pourra participer pour donner les informations sur ces 500 dossiers. Ce projet sera présenté au prochain congrès ACLF pour motiver les participants.

13h30 La séance du CA de l'ACLF est levée par la présidente. Prochaine réunion : date à définir ?